

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 08 avril 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président.
--	---

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,
LAURENT Nathalie, LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel,
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, REGOURD Vanessa, REYNES Julien,
ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François, SEMIROT Marie-Hélène,
STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur RANGER Pierre, Monsieur BLOT Michel.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame CARRERE Nathalie

Secrétaire de Séance : REYNES Julien	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 42 Pouvoir(s) : 6 Votants : 48
---	--

**N°2026B57DGS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT À
L'ASSOCIATION LA RÉGIE DE TERRITOIRE DE LA VALLÉE DU LOT**

La Régie de Territoire de la Vallée du Lot est une association labellisée « Régie du territoire » ayant pour objectifs d'améliorer et d'entretenir le cadre de vie du territoire, favoriser le développement du lien social et contribuer à l'insertion économique des habitants du territoire.

AR Prefecture

047-200068930-20260409-2026B57DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Afin de mettre en œuvre cet objectif, elle se positionne en acteur du développement économique local par la gestion et la création des services de proximité en partenariat avec les habitants, les communes, les bailleurs sociaux et les acteurs socio-économiques locaux.

Créée en 2003, elle permet à des salariés d'acquérir des compétences professionnelles transposables en entreprises grâce à la diversité de ses chantiers.

Elle met à disposition de particuliers, d'associations, de collectivités et d'entreprises, à titre onéreux, du personnel pour réaliser des prestations dans le bâtiment, le nettoyage et l'environnement. La mise à disposition, inscrite dans le projet d'insertion, permet aux personnes en parcours d'insertion de bénéficier de contrats de travail, de formation et d'un accompagnement dans leur démarche.

Depuis plusieurs années, Fumel Vallée du Lot s'inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle et sociale avec des partenariats locaux, notamment avec la Mission Locale ou la Maison de l'Emploi.

Un partenariat avec la Régie de Territoire de la Vallée du Lot permettrait d'accompagner et de promouvoir cette politique d'insertion sociale.

Monsieur le Président informe qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter Fumel Vallée du Lot au sein de l'Association La Régie de Territoire de la Vallée du Lot.

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

1°) – Décide de désigner, conformément aux statuts de la Régie de Territoire de la Vallée du Lot, les membres suivants pour représenter Fumel Vallée du Lot au sein de l'Association :

- Titulaire : Monsieur Christian LAPORTE
- Suppléant : Madame Marie-Claire ROSEMBAUM

2°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 09 avril 2026

La Secrétaire de séance,



Julien REYNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Le Président,



Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 09/04/2026

Reçu en Préfecture le : 09/04/2026

Publié ou Notifié le : 09/04/2026
